



Déclaration SNPA ONF FO – CTT du 15 décembre 2015

Le SNPA ONF FO ne pratique pas la politique de la chaise vide qu'il juge contre-productive au dialogue social, au sein de la DT et à l'intérêt de la communauté administrative.

Le SNPA ONF FO porte les attentes de son organisation syndicale pour une meilleure reconnaissance du rôle des Gestionnaires Administratifs dans l'organisation du travail et la défense d'un positionnement clair des personnels sur de vrais métiers dans les années à venir.

La position du SNPA ONF FO sur le soutien administratif est la suivante :

- une valorisation du travail des Gestionnaires Administratifs avec une identification métier clairement libellé : comptable, contrôleur de gestion, acheteur, gestionnaire RH, appui juridique...,
- pas de retour à un secrétariat avec une activité polyvalente mais un rôle de référent connu et nommé,
- la spécialisation, l'expertise reconnues aux Gestionnaires Administratifs répondront aux besoins de l'ONF et permettront aux personnels de s'inscrire dans un parcours professionnel valorisant et ascendant,
- une formation en amont doit être appropriée, les personnels doivent être accompagnés pour se projeter dans un parcours professionnel à la hauteur de leurs attentes,
- les missions transversales dévolues à certains services supports ne doivent pas s'opposer à l'organisation des équipes de terrain mais permettre la mise en valeur d'un travail complémentaire,
- Le SNPA ONF FO ne peut accepter qu'aucune perspective de parcours professionnel ne puisse être appréhendée par certains personnels alors qu'il leur reste 10 voire 15 ans à travailler ; une projection valorisante doit pouvoir leur offrir une perspective de carrière positive, claire et lisible,
- l'étude des fiches métiers C/B doit pouvoir apporter une reconnaissance méritée aux personnels et permettre la mise en adéquation des besoins recensés de l'ONF et des compétences existantes,
- les personnels de catégorie B voient leur carrière stagner. Pour exemple, les passages aux choix en classe supérieure ou exceptionnelle sont au point mort pour la majorité. Par ailleurs, les secrétaires administratifs de classe exceptionnelle, n'ont plus de perspectives de carrière, bloqués pour la plupart à l'échelon ultime,
- la perspective de soutien confié à des CDI, à des statuts divers et variés (emplois aidés...) laisse douter qu'il puisse y avoir une réponse réactive aux besoins de l'ONF. Le turnover supposé, le tutorat demandé aux Gestionnaires Administratifs en poste, déjà contraints, la formation à mettre en place, avec un pôle qui se voit amputer d'un poste dans la DT COAL (sujet à l'ordre du jour du présent CTT) ne laisse pas augurer une organisation sereine.

La réussite de cette organisation ne se fera pas sans l'adhésion des Gestionnaires Administratifs qui n'ont cessé de subir des injustices.

Les Gestionnaires Administratifs souhaitent une organisation qui ne génère pas un stress permanent, connaissant des évolutions et des aménagements mais pas des remaniements successifs et perpétuels depuis..... 2002 et de la RECONNAISSANCE !

Les représentantes du SNPA ONF FO en CTT de la DT COAL
Maria DORLHENE – Michelle FAIVRE